

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

**OBJET DU CONTRAT**, le présent contrat a pour objet la location d'un logement ainsi déterminé :

**A. Consistance du logement**  maison  appartement  autre : \_\_\_\_\_

- **type d'habitat** :  immeuble collectif  Immeuble individuel
- **régime juridique de l'immeuble** :  monopropriété  copropriété
- **période de construction** :  avant 1949  de 1949 à 1974  de 1975 à 1989  de 1989 à 2005  depuis 2005
- **localisation du logement** (adresse / bâtiment / étage / porte, etc.) :

• **surface habitable** : \_\_\_\_\_ • **étage** : \_\_\_\_\_ • **nombre de pièces principales** : \_\_\_\_\_

• **Loyer** :

• **Autres parties du logement** (le cas échéant) (ex : grenier, combles aménagés ou non, terrasse, loggia, balcon, jardin, etc.) :

**• Éléments d'équipements du logement :**

- Installation permettant un chauffage normal du logement,
- Installation d'alimentation en eau potable dans le logement en permettant une utilisation normale par le(s) occupant(s),
- Installation d'évacuation des eaux ménagères normale dans le logement,
- Coin cuisine dans le logement permettant de recevoir un appareil de cuisson et comprenant un évier raccordé à une installation d'alimentation en eau chaude et froide et à une installation d'évacuation des eaux usées,
- Présence dans le logement d'au moins un WC séparé de la cuisine et de la pièce où sont pris les repas,
- Présence dans le logement d'au moins une pièce comprenant une baignoire ou une douche aménagée de manière à garantir l'intimité personnelle et alimentée en eau chaude et froide et munie d'une évacuation des eaux usées,
- Présence dans le logement d'un réseau électrique permettant l'éclairage suffisant de toutes les pièces et des accès ainsi que le fonctionnement des appareils ménagers courants indispensables à la vie quotidienne.

**• modalité de production de chauffage :**

- individuelle  collective, modalités de répartition de la consommation du locataire :

**• modalité de production d'eau chaude sanitaire :**

- individuelle  collective, modalités de répartition de la consommation du locataire :

**B. Destination des locaux :**

- Usage exclusif d'habitation principale  Usage mixte professionnel et habitation principale, profession :